République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Méthodes textiles

Niveau V : Brevet de technicien Supérieur

INFEP/0147/18/18/A

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Méthodes textiles

Niveau V : Brevet de technicien Supérieur

Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **Méthodes textiles**

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises de textiles, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP)et de formateurs.

Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions	
KHIARI Hassiba	PSEP chargée de l'ingénierie pédagogique	IFEP Birkhadem - Alger	
Benyamina rabea	PSEP chargée de l'ingénierie pédagogique IFEP Birkhadem - Alge		
Zougheleche salim	Professionnel (D-Technique)	EATIT M'sila	
Dilmi Ahmed	Professionnel (Méthodiste)	EATIT M'sila	
Mili abbas	Professionnel (D-Production)	EATIT M'sila	
ZANNDOUCHE BAHIA	PSEP Chargée de l'Ingénierie Pédagogique	ADTP / CAAN / INFEP EI Biar	

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	5
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	6
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	7
2.1.	Destination	7
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4.	Documents pédagogiques	9
3.	Profil du métier (spécialité)	10
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	11
3.3.	Capacités professionnelles	11
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	11
3.5.	Responsabilité du travailleur	11
3.6.	Evolution dans la carrière	11
4.	Curriculum du métier (spécialité)	13
4.1.	Objectif principal du curriculum	13
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	14
4.3.	Synthèse du curriculum	16
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	18
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	19
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	67
5.	Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences	87
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	87
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	87
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	87
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	89
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	89
5.2.4.	Formation complémentaire	89
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	90
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	91
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	91
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	91
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage	92

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte » de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation Professionnelle - INFEP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFEP);

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFP et de l'INFP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP).
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises :
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « Profil du métier Apiculture» présente l'identification du métier Apiculture, le domaine d'activité/ description du métier Apiculture, les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier Apiculture» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- ➤ Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise :
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Méthodes textiles
Code spécialité	THC 1803
Branche professionnelle	Textiles-Habillement-Confection
Durée de la formation	30 mois
Niveau d'accès	3ème AS
Niveau de qualification	V
Diplôme sanctionnant la formation	B.T.S

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le technicien Supérieure en **méthodes textiles** est un technicien qualifié, qui fait le lien entre les différents services, il a pour mission d'identifier les meilleurs méthodes de production en tenant compte des normes de la qualité ,des coûts et des délais.

3.3. Capacités professionnelles

Le Technicien Supérieur en méthodes textiles est capable de :

- Vérifier avec le BE(bureau d'étude) la faisabilité et la fabricabilité d'un produit ;
- Etudier et déterminer les procédés, moyens et modes opératoires
- Mettre en œuvre les moyens de production nécessaires (machines, opérateurs, matériels et équipements)
- Etudier le poste de travail
- Participer à l'Implantation des machines textiles
- Améliorer la productivité (produit)
- Réduire des coûts de production et optimiser la productivité
- Participer à la gestion des stocks

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

Physiques:

- Ne présente pas d'handicap moteur ;
- Une bonne acuité visuelle;

Intellectuelle:

- Qualité d'écoute et d'analyse des problèmes ;
- Sens des responsabilités
- Esprit de synthèse et d'analyse

- Qualité de communication et de l'ouverture vers les autres et être prêt à recevoir une multitude d'information soit de la part des clients ou l'atelier;
- Très bons sens d'organisation ;
- Rigoureux et méthodique ;
- Sens de la précision ;

Lieu de travail:

S'exerce en atelier de production et en bureau

Eclairage:

Un bon éclairage naturel et artificiel est nécessaire dans des ateliers et le bureau

Température :

Magasin : Conditionnée

Bureau et Ateliers : Ambiante

Risques professionnels:

- Risque d'allergie à la poussière et aux produits chimiques.
 - Accidents liés au milieu
 - Maladies professionnelles dû aux bruits des machines
 - Stress, Fatigue (physique et morale)

3.5. Responsabilité du travailleur

Matérielle (équipement, outillage) :

- Atelier : Aucune
- Bureau : Responsabilité sur les documents et les outils de travail liés à la gestion de la production

Décisionnelle (prise de décision) :

 Il est appelé à prendre des décisions sur la méthode d'exécution pour pouvoir proposer des solutions et améliorer les performances et de cerner sa responsabilité dans la rigueur des tâches qui lui sont confiées

Morale:

 Le technicien méthodes /textiles doit travailler en respectant les normes, les délais et la qualité du produit.

3.6. Evolution dans la carrière

Selon le cadre réglementaire et l'organigramme de l'entreprise ; Chef de service méthode, Chef de département méthode ;

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation :
- ➤ Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;

- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement;
- La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier méthodes textiles sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Technologie et processus de production
Champ d'activité 03 :	Aménagement des ateliers
Champ d'activité 04 :	Gestion de la qualité
Champ d'activité 05 :	Gestion de la production
Champ d'activité 06 :	Formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul Arithmétique
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- Appliquer les notions de la technologie textiles
- Appliquer les notions de base de l'organisation scientifique de travail

Champ d'activité 02 : Technologie et processus de fabrication

- Participer et assister à la préparation du fil
- Participer et assister à la fabrication du fil
- Participer et assister à la fabrication du tissu écru
- Participer et assister aux traitements du tissu écru

Champ d'activité 03 : Aménagement des ateliers

- Organiser les moyens de production dans l'atelier de préparation de la matière première
- Organiser les moyens de production dans l'atelier de filature
- Organiser les moyens de production dans l'atelier de tissage
- Organiser les moyens de production dans l'atelier de finissage

Champ d'activité 04 : Gestion de la qualité

- Participer au contrôle de qualité de la matière première à la réception
- Participer au contrôle de qualité du produit aux différentes étapes de la filature
- Participer au contrôle de qualité du produit aux différentes étapes du tissage
- Participer au contrôle de qualité du produit aux différentes étapes du finissage

Champ d'activité 05 : Gestion de la production

- Optimiser la productivité
- Participer à la gestion des stocks

Champ d'activité 05 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle
- Appliquer la méthodologie d'élaboration de projet de fin de formation

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 23

Durée de la formation : 30 mois Volume horaire total : 4600

		Durée	Durée et lieux de formation					
N° du	Titre du module	E.F.P	Entre	prise	Total			
module		Théorie	Pratique					
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	12	06	0	18			
02	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement	14	04	0	18			
03	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul Arithmétiques	16	04	0	20			
04	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique	16	24	0	40			
05	Appliquer les notions de la technologie textiles	28	16	0	44			
06	Appliquer les notions de l'organisation scientifique de travail	40	56	0	96			
07	Participer et assister à la préparation du fil	30	40	160	230			
08	Participer et assister à la fabrication du fil	40	60	240	340			
09	Participer et assister à la fabrication du tissu écru	35	60	310	405			
10	Participer et assister aux traitement du tissu écru	40	60	320	420			
11	Organiser les moyens de production dans l'atelier de préparation de la matière première	20	40	310	370			
12	Organiser les moyens de production dans l'atelier de filature	30	50	320	400			
13	Organiser les moyens de production dans l'atelier de tissage	30	50	320	400			
14	Organiser les moyens de production dans l'atelier de finissage	30	58	320	408			
15	Participer au contrôle de qualité de la matière première à la réception	16	30	120	166			
16	Participer au contrôle de qualité du produit aux différentes étapes de la filature	16	30	130	176			
17	Participer au contrôle de la qualité du produit aux différentes étapes du tissage	16	30	130	176			
18	Participer au contrôle de qualité du produit aux différentes étapes du finissage	26	40	160	226			
19	Optimiser la productivité	30	40	240	310			
20	Participer à la gestion des stocks	30	40	160	230			
21	Appliquer les notions de base en organisation et gestion d'entreprise et l'esprit entrepreneurial	24	16	0	40			
22	S'informer sur les éléments d'aides à l'insertion professionnelle	20	15	0	35			

23	Appliquer la méthodologie d'élaboration de projet de fin de formation	20	12	0	32
	Total en Heures de Formation	579	781	3240	4600

Total EFP	1360	29,6 %
Total entreprise	3240	70,4 %
Total formation	4600	100 %

4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

	Tot	al			1 ^{er} semestr	е	:	2 ^{ème} semest	re	;	3 ^{ème} semestr	е		4 ^{éme} semestr	е		5 ^{ème} semestr	е
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 1	18	18	0	18	0	18	-	0	-	-	0	-	-	0	-	-	0	-
Module 2	18	18	0	18	0	18	-	0	-	-	0	-	-	0	-	-	0	-
Module 3	20	20	0	20	0	20	-	0	-	-	0	-	-	0	-	-	0	-
Module 4	40	40	0	40	0	40	-	0	-	-	0	-	-	0	-	-	0	-
Module 5	44	44	0	44	0	44	-	0	-	-	0	-	-	0	-	-	0	-
Module 6	96	96	0	96	0	96	-	0	-	-	0	-	-	0	-	-	0	-
Module 7	230	70	160	40	80	120	30	80	110	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 8	340	100	240	50	120	170	50	120	170	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 9	405	95	310	50	124	174	45	186	231	-	1	-	-	1	-	-	1	-
Module 10	420	100	320	50	170	220	50	150	200	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Module 11	370	60	310	-	-	-	20	80	100	20	110	130	20	120	140	-	-	-
Module 12	400	80	320	-	-	-	20	89	109	30	111	141	30	120	150	-	-	-
Module 13	400	80	320	-	-	-	-	-	-	40	160	200	40	160	200	-	-	-
Module 14	408	88	320	-	-	-	-	-	-	44	160	204	44	160	204	-	-	-
Module 15	166	46	120	-	-	-	-	-	-	46	120	166	-	-	-	-	-	-
Module 16	176	46	130	-	-	-	-	-	-	0	63	63	46	67	113	-	-	-
Module 17	176	46	130	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	77	97	26	53	79
Module 18	226	66	160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	66	160	226
Module 19	310	70	240	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	70	240	310
Module 20	230	70	160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70	160	230
Module 21	40	40	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	0	40
Module 22	35	35	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35	0	35
Module 23	32	32	0							16	-	16	16	-	16			
Total	4600	1360	3240	426	494	920	215	705	920	196	724	920	216	704	920	307	613	920

4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

FORMATION DE BASE

MODULE : 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 06h

	Sauc campátanasa	Activités professionnelles à sourcir /	Savoirs théoriques nécessaires				
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres			
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	 Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement de formation Visiter un atelier de la spécialité Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	 Informations générales sur le métier et son histoire Présentation du profil professionnel du métier Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle Présentation des voies potentielles pour un futur emploi, 				
1.2	Connaître le parcours de formation	 Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	 Informations générales sur le déroulement de la formation Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage 				

	Saus samnátanasa	Activitée professionnelles à coursir /	Savoirs théoriques nécessaires						
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres					
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	 Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs Présenter les voies potentielles pour un futur emploi 	 Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes 						

MODULE : 2 Appliquer les règles d'hygiène et de protection de l'environnement

Durée de la formation

Théorie 14h

Pratique 04 h

	Saus samnátanasa	Activitás professionnellos à couvrir /	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	 Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liés au métier 	 Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifique au métier Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité 	

	Saus sampátanasa	Activitée professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriques nécessaires				
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres			
2.2	Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention	 Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leur causes principales Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles à l'utilisation Des outils et des machines Des matières premières et des produits nocifs Du courant électriques et des gaz Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité) 	 Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention Règles générales pour la protection des biens et des personnes Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation Actions à accomplir ou comportement à adopter en présence d'accident ou d'incendie Plan et procédures d'évacuation 				
2.3	Définir et appliquer les mesures et les moyens de protections individuelle et collective	 Définir les moyens et les mesures de protection collective (organisation de travail, rangement, aération, ventilations, plan d'évacuation et issues de secours) Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation, issues de secours) Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur Appliquer les mesures de protection collective 	Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention				

	Saus samnátanasa	Activitée professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
2.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	 Lancer une alerte en cas d'accident Identifier les règles réglementaires de premiers secours et d'assistance aux accidents Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le responsable hiérarchique et/ou le responsable de la sécurité 	 Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) Notions de premiers secours et assistance aux accidents en cas de: Blessure Hémorragie Chocs électriques Intoxication 		
2.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	 Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (aspects généraux) Déterminer les éléments à risque sur l'environnement provenant des activités du métier Identifier les mesures de prévention des effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution 	 Généralités sur l'environnement : les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement Programme national pour la protection de l'environnement Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets 		

MODULE : 3 Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul Arithmétiques

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 04 h

	Sauce commétences	Activités mustaceis musiles à commin /	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	Appliquer les techniques d'expression, d'écriture et de communication	 Etudier et analyser une commande d'un client Elaborer une commande de matière d'œuvre et/ou de prestations Participer et intervenir lors d'une séance de travail Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc) Maîtriser le langage technique et professionnel et de communication avec les collaborateurs et les clients 	 Mise à niveau en matière de langue d'enseignement : les techniques de rédaction, de formulation et de communication Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) et leur formulation Formes et objectifs des documents de travail Techniques d'expression et de communication professionnelle liées au métier (spécialité) 	
3.2	Appliquer les techniques d'expressions orales et écrites en langue anglaise	 Identifier les termes techniques et professionnels du métier en anglais. Appliquer les règles de l'expression orale et écrite en anglais relatives au métier 	 Les différents termes techniques et professionnels du métier Techniques d'expression orale et écrite anglaise relatives au métier 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
3.3	Utiliser les formules de base du calcul professionnel	 Maîtriser les formules de base de calcul professionnel lié au métier Déterminer et calculer les quantités, les rapports, les proportions et les pourcentages Etudier, analyser et élaborer des documents et ou rapports (bilans) statistiques Utiliser des paramètres et/ou des indicateurs de résultats ou de performance 	 Les bases du calcul professionnel Rappel des notions fondamentales de physique et de chimie Les paramètres d'évaluation et d'analyse de quantités Les règles de calcul de rapports et de taux 		
3.4	Appliquer les principes fondamentaux de la géométrie en matière de plans et/ou de schémas	 Elaborer des tracés, des plans de travail et/ou des schémas Calculer les périmètres, les surfaces et les volumes 	 Les notions de base de dessin et de tracés de plans de travail et/ou de schémas Rappel des règles de calcul de périmètres, de surfaces et de volumes 		
3.5	Utiliser les unités de mesures	 Identifier les unités de mesures Convertir des unités de mesures 	 Les instruments de mesures liés au métier (spécialité) Les unités de mesure Conversion d'unités de mesure 		

MODULE : 4 S'initier a l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 24 h

	Saus sampátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoirs théoric	jues nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
4.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leurs connexion	 Déterminer la composition d'un poste de travail informatique Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique Déterminer l'interaction des différents éléments Installer et connecter les unités d'entrée Installer et connecter les unités de sortie Assurer la protection et la sécurité de l'installation 	 Notion de base de l'informatique et principales définitions Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (boîtier d'alimentation, lecteur CD ROM, lecteur de disquette, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la web Cam, le scanner, etc. Directives et précautions de raccordements des différents éléments 	
4.2	Exploiter un microordinateur (Système d'exploitation Windows)	 Déterminer les éléments de l'interface Windows Utiliser correctement les principales fonctions Exploiter le système Windows 	 Présenter l'environnement Windows Bureau et fenêtres : Poste de travail, corbeille, menu démarrer Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et Supprimer. 	

	Sauc commétones	Activités professionnelles à couvrir /	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
4.3	Utiliser les fonctions de base d'un logiciel de traitement de textes.	 Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu Traiter le texte Dessiner un tableau 	 Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire ; L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression ; Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout) 		
4.4	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	 Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu Créer des classeurs Elaborer des graphes 	 Définition d'un tableur Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe 		

MODULE:5

Appliquer les notions de la technologie textiles

Durée de la formation

Théorie 28 h

Pratique 16 h

	Saus sampátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques nécessaires		
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
5.1	Identifier les matières textiles	 Identifier les matières premières textiles Origine de la matière Domaines d'utilisation 	 Définition de la matière textile Classification de la matière textiles d'après leurs origine 		
		Définir les caractéristiques des matières textiles	Notions sur les propriété physico- chimique et mécanique de la matière		
5.2	Définir les caractéristiques du fil	Identifier les caractéristiques d'un fil	Notion sur le filéutilisation des filés		
		Reconnaitre l'emplois des fils	Processus technologique de filature		
5.3	Définir les caractéristiques du tissu	 Reconnaitre les différents types de tissu Reconnaitre l'emplois des tissus 	 Processus technologique de tissage Processus technologique de finissage Présentation des pièces de tissu 		

MODULE :6 Appliquer les notions de base de l'organisation scientifique du travail

Durée de la formation

Théorie 40 h

Pratique 56 h

	Saus samnátanasa	Activités professionnelles à couvrir /	Savoir théoriques n	nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.1	Sélectionner les méthodes de travail	Définir les principes de l'organisation scientifique de travail	 Définition de l'OST Etude des principes de l'organisation rationnelle de travail 	
		 Définir les principes de la simplification de travail Mesurer les temps de travail 	 Règles fondamentales de la simplification de travail Le chronométrage 	
			La gamme de production	
6.2	Appliquer les méthodes de travail	 Diviser le travail Choisir le lancement Choisir la méthode de travail 	 Division rationnelle de travail La préparation Le lancement du produit Le travail à la chaine Le travail en ligne multiples Le travail en groupe homogènes Les encours 	

CHAMP D'ACTIVITE 02

TECHNOLOGIE ET PROCESSUS DE PRODUCTION

MODULE : 7 Participer et assister à la préparation du fil

Durée de la formation Théorie 30 h Pratique 40 h

	Cours commétences				Savoir théorique		nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles		Activités professionnelles à exécuter		Techniques / Technologie	٨	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.1	Assister à la conduite des machines	•	Diriger la mise en marche les machines de la transformation des matières premières: Chargeuse mélangeuses(brise balles) Ouvreuses Batteurs Carde Diriger la mise en marche des machines de la préparation du fil Banc Etirage Banc à broches Réunisseuse Peigneuse	•	Description et techniques d'utilisation des machines suivantes Chargeuse mélangeuses(brise balles) Ouvreuses Batteurs Carde Description et techniques d'utilisation des machines suivantes Banc Etirage Banc à broches Réunisseuse Peigneuse	•	Rappel : les règles d'hygiène et de sécurité Sécurité des machines Hygiène sur le poste du travail

	Saus sampátanasa		Savoir théoriques nécessaires		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
7.2	Participer à l'Alimentation des machines en matière première	 Alimenter brise balles Alimenter les cardes Alimenter le Banc Etirage, Banc à Broches, réunisseuse et peigneuse en matière première 	 Généralités sur la filature Définition Notion sur préparation des mélanges Processus de la filature fibres cardé Processus de la filature fibres Peigné 	 Rappel : les règles d'hygiène et de sécurité Sécurité des machines Hygiène sur le poste du travail 	
7.3	Surveiller le processus du travail	 Identifier les différentes étapes passage et de préparation à la fabrication du fil : Procéder au rattachement en cas de rupture(ruban ou mèche cassée) Détecter les anomalies et corriger 	 Processus de passage de la matière. But de l'ouvraison But De battage But de cardage Utilisation de la balance de pesée Les différentes anomalies possibles 	 Rappel :les règles d'hygiène et de sécurité Sécurité des machines Hygiène sur le poste du travail 	

MODULE : 8 Participer et assister à la fabrication du fil

Durée de la formation Théorie 40 h Pratique 60 h

	Saus samnátanasa		Savoir théoriques néo	cessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	Assister à la conduite des machines du filage	 Procéder aux opérations de démarrage et d'arrêt des machines de filage : Filature classique Filature open End Identifier les boutons et reconnaître leur rôle Identifier et appliquer les règles de sécurité 	 Description des machines suivantes Filature classique Banc d'étirage Banc à broche Continu à filer Bobinoir Filature open End Utilisation des machines Filature classique Banc d'étirage Banc à broche Continu à filer Bobinoir Filature open End 	 Rappel : les règles d'hygiène et de sécurité Sécurité des machines

	Saus samnátanasa		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.2	Assister à l'Alimentation des machines	 Procéder à l'alimentation en pots pleins Procéder au changement des bobines de mèches épuisées Effectuer l'opération de rattache en cas de changement de bobines épuisées Appliquer les règles d'hygiènes et de sécurité 	 Procédure d'alimentation des machines : Filature classique Banc d'étirage Banc à broche Continu à filer Bobinoir Filature open End 	Rappel : les règles d'hygiène et de sécurité
8.3	Surveiller le déroulement du processus	 Contrôler l'ensemble des broches Procéder au déblocage de : Broches, changeur de bobines, chariot rattacheur etc Détecter les anomalies et corriger Appliquer les règles d'hygiènes et de sécurité 	 But des différentes étapes du processus technologique de la filature Techniques de rattachement (ruban ,mèche cassée et fils cassés) Les différentes anomalies possibles 	 Rappel : les règles d'hygiène et de sécurité Sécurité des machines

MODULE : 9 Participer et assister à la fabrication du tissu écru

Durée de la formation

Théorie 35h

Pratique 60 h

	Saus sampátanasa	Activitás professionnelles à souveir / à	Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.1	Assister à la préparation de la matière au tissage	 Préparer le cannetière Préparer l'ourdissage Préparer le réunissage Préparer l'encollage pour le fil simple Préparer le rentrage et ou le nouage 	 Définition et l'utilité de la cannetière Définition et l'utilité de réunissage Définition et l'utilité de l'ourdissage (sectionel et direct) Type d'ourdissage Définition et but d'encollage Définition et but du rentrage et nouage Etudes des armures - Type de rentrage 	
9.2	Participer au tissage	 Décrire le métier à tisser Identifier les principaux mécanismes du métier à tisser 	 Description du métier à tisser Les principaux mécanismes Mécanisme du déroulement de la chaine Mécanisme de l'ouverture de la foule Mécanisme d'insertion de la trame Mécanisme de battage Mécanisme d enroulement du tissu 	

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
9.3	Surveiller le processus de fabrication	 Vérifier les paramètres technologiques des machines Suivre le déroulement de la production Détecter les défauts sur les produits tissés Appliquer les règles de sécurité 	 Caractéristiques techniques des tissus Les différents défauts sur les produits tissés techniques de réparation des défauts 	 Rappel : les règles d'hygiène et Sécurité des machines
9.4	Identifier les dysfonctionnements et les défauts	 Identifier les défauts du tissu Identifier les dysfonctionnements des équipements 	 Les différents défauts usuels Casse des pièces Usure des pièces Fil cassé Fil manquant Mauvaise bobine Mauvaise formation de nœudsetc 	 Rappel : les règles d'hygiène et de sécurité Sécurité des machines

MODULE : 10 Participer et assister aux traitements du tissu écru

Durée de la formation

Théorie 40 h

	Saus sammátanasa		Savoir théoriques nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
10.1	Participer à la réalisation d' un lavage	Définir un prétraitement du tissu écruIdentifier un produit chimique	 Les différentes impuretés des produits textiles Produits chimiques utilisés en Préparation Rappel sur technologie des textiles - Tissu naturel. - Tissu artificiel
	lavago	 Décrire la machine laveuse Préparer le bain Effectuer le lavage 	 Méthodes de préparation pour : Un tissu naturel(coton) Un tissu artificiel(polyamide ,polyester) Réglage des paramètres Réglage des paramètres
		Effectuer le rinçageEffectuer le séchage	- Temps et Température
10.2	Participer à la réalisation du blanchiment	 Identifier le procédé du blanchiment Préparer le bain Réaliser un blanchiment 	 Définition et but du blanchiment Procèdes de blanchiment Produits chimiques utilisés en Préparation Réglage des paramètres Temps et Température Rappel sur technologie des tissus Les fibres artificielles Les fibres artificielles Rappel sur technologie des tissus Ces fibres artificielles Composition de solutions actives

	Saus sampátanasa	us compétences rofessionnelles à exécuter	Savoir théoriques nécessaires		
N°	professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
10.3	Participer à la réalisation de la teinture	 Identifier la matière première Identifier les colorants utilisés Régler les paramètres des machines (T°,vitesse) Préparer le bain Appliquer la teinture Fixer les colorants Réaliser un lavage Réaliser le séchage 	 Définir les procèdes de teinture. La teinture. Par épuisement. Par thermo collage. Les colorants Colorant de cuve ,réactifs et synthétique Les recettes. 	 Les notions de chimie Notion de physique Thermodynamique 	
10.4	Participer à la réalisation de l'impression	 Identifier la matière première Identifier les colorants utilisés Régler les paramètres des machines Préparer la pâte Effectuer l'impression Par gravure Par sérigraphie Fixer les colorants Réaliser un lavage Réaliser le séchage 	 Définir les procèdes d'impressions par : Gravure. Sérigraphie Recette Paramètre de réglage. (Vitesse, synchronisation, température) 	 Les notions de chimie Notion de physique Thermodynamique 	

	Saus samnátanasa		Savoir théoriques nécessaires		
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
10.5	Participer à la réalisation de l'apprêtage	 Identifier la matière première Utiliser le matériel et les moyens de protection Préparer la recette Régler les différents paramètres Effectuer l'apprêtage physique Effectuer l'apprêtage chimique 	 Définir les procédés d'apprêtage Types d'apprêt Apprêts chimiques Apprêts mécaniques Réglage des paramètres (V,Temps et T°) La recette 	 Rappel sur les règles de sécurité. Notion de chimie. Auxiliaire chimique Notion de PH. 	

AMENAGEMENT DES ATELIERS

MODULE : 11 Organiser les moyens de production dans l'atelier de préparation de la matière première

Durée de la formation

Théorie 20 h

	Saus sampátanasa		Savoir théoriques	nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.1	Identifier les moyens de production	 Identifier les machines d'ouvraison battage Identifier les machines de cardage 	 les machines d'ouvraison battage Chargeuse mélangeuses(brise balles) les machines de cardage 	
11.2	Participer à l'Implantation des moyens de production	 Déterminer la surface nécessaire pour l'implantation Identifier l'implantation théorique Appliquer l'implantation pratique 	 Définition de l'implantation Surfaces d'implantation Surface statique Surface de gravitation Surface d'évolution Les différents types d'implantation Implantation historique Implantation à poste unique et fixe Implantation fonctionnelle Implantation en ilots Implantation en ligne de production Conditions d'étude d'implantation Choix d'une implantation Selon type d'entreprise et type de production Démarche de choix 	Notions de mathématiques

	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.3	Etudier et simplifier le poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Créer une ambiance et condition de travail(Climatisation, éclairage et sécuritéetc) 	 Analyse de travail au poste Description du poste de travail Fiche de consignes au poste Feuille d'analyse de l'opération Principes et règles d'économie des mouvements Les déplacements Etude des gestes Principes d'utilisation des machines et outillages Libération des mains Combinaison de deux ou plusieurs outils Adaptation des outils à l'usage et à l'effort demandés Principes de dispositions du poste de travail Positionnement des matériaux, outils et dispositifs de commande Moyens utilisés au poste Posture de travail Moyen de manutention Conditions de travail Eclairage Bruits Ambiance de travail Sécurité au poste de travail.etc.

MODULE : 12 Organiser les moyens de production dans l'atelier de filature

Durée de la formation

Théorie 30 h

	Saus sampátanasa	Antholis and an alama Han Namina	Savoir théorique	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
12.1	Identifier les équipements de la filature	 Identifier les machines de préparation de fil Identifier les machines de fabrication de fil 	 les machines de préparation du fil Peigneuse Banc Etirage Banc à broches Réunisseuse les machines de fabrication du fil Métier à filer Open end Bobinoir Retordeuse Assembleuse 	

	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle Définition de l'implantation Surfaces d'implantation Surface statique Surface de gravitation Surface d'évolution Les différents types d'implantation Implantation historique Implantation à poste unique et fixe Implantation fonctionnelle Implantation en ilots Implantation en ligne de production Conditions d'étude d'implantation	
12.2	Participer à l'Implantation de l'équipement de la filature	 Déterminer la surface nécessaire Identifier l'implantation théorique Appliquer l'implantation pratique 	 Surfaces d'implantation Surface statique Surface de gravitation Surface d'évolution Les différents types d'implantation Implantation historique Implantation à poste unique et fixe Implantation fonctionnelle Implantation en ilots Implantation en ligne de production 	

	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires			
N°	Sous compétences professionnelles		Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie Analyse de travail au poste Description du poste de travail Fiche de consignes au poste Feuille d'analyse de l'opération Principes et règles d'économie des mouvements Les déplacements Etude des gestes Principes d'utilisation des machines et outillages Combinaison de deux ou plusieurs outils Adaptation des outils à l'usage et à l'effort demandés Principes de dispositions du poste de travail Positionnement des matériaux, outils et dispositifs de commande Moyens utilisés au poste Posture de travail		
12.3	Etudier le poste de travail	•	Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Créer une ambiance et condition de travail(Climatisation, éclairage et sécuritéetc.)	•	 Description du poste de travail Fiche de consignes au poste Feuille d'analyse de l'opération Principes et règles d'économie des mouvements Les déplacements Etude des gestes Principes d'utilisation des machines et outillages Combinaison de deux ou plusieurs outils Adaptation des outils à l'usage et à l'effort demandés Principes de dispositions du poste de travail Positionnement des matériaux, outils et dispositifs de commande Moyens utilisés au poste 	

MODULE : 13 Organiser les moyens de production dans l'atelier de tissage

Durée de la formation

Théorie 30 h

	Saus sampátanasa		Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	Identifier les équipements de tissage	 Identifier les machines de préparation au tissage Identifier les machines de tissage 	 les machines de préparation au tissage Rebobinoir Cannetière Ourdissoir Reunisseuse Encolleuse Métier à rentrer Noueuses les machines de tissage Différents types de machines à tisser 	

	Sauc compétance		Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Définition de l'implantation Surfaces d'implantation Surface statique Surface de gravitation Surface d'évolution Les différents types d'implantation Implantation historique Implantation à poste unique et fixe	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.2	Participer à l'Implantation de l'équipement de tissage	 Déterminer la surface nécessaire pour l'implantation Identifier l'implantation théorique Appliquer l'implantation pratique 	 Surfaces d'implantation Surface statique Surface de gravitation Surface d'évolution Les différents types d'implantation Implantation historique Implantation à poste 	

	Cours commétences		Savoir théoriques nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.3	Etudier le poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Créer une ambiance et condition de travail(Climatisation, éclairage et sécuritéetc.) 	 Analyse de travail au poste Description du poste de travail Fiche de consignes au poste Feuille d'analyse de l'opération Principes et règles d'économie des mouvements Les déplacements Etude des gestes Principes d'utilisation des machines et outillages Combinaison de deux ou plusieurs outils Adaptation des outils à l'usage et à l'effort demandés Principes de dispositions du poste de travail Positionnement des matériaux, outils et dispositifs de commande Moyens utilisés au poste Posture de travail Moyen de manutention Conditions de travail Eclairage Bruits Ambiance de travail Sécurité au poste de travailetc.

MODULE : 14 Organiser les moyens de production dans l'atelier de finissage

Durée de la formation

Théorie 30 h

Pratique 58 h

	Caus compétences		Savoir théoriques nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.1	Identifier les équipements de finissage	 Identifier le matériel de préparation à l'ennoblissement Identifier le matériel d'ennoblissement 	 Matériel de préparation à l'ennoblissement Les bacs de blanchiment Désencolleuseetc. Matériel d'ennoblissement le matériel de la teinture Les bacs Les autoclaves Les séchoirs Machine JIGGERetc. le matériel de l'impression Par la gravure Cadre plat Cadre rotatif Par la sérigraphie Cadre rotatif Papier transfert Les bacs La vaporiseuse le séchoir le matériel de l'apprêtage Les bacs La racle le séchoir Laveuse machine des séchage

	Saus sampátanasa		Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.2	Participer à l'Implantation des équipements de finissage	 Déterminer la surface nécessaire pour l'implantation Identifier l'implantation théorique Appliquer l'implantation pratique 	 Définition de l'implantation Surfaces d'implantation Surface statique Surface de gravitation Surface d'évolution Les différents types d'implantation Implantation historique Implantation à poste unique et fixe Implantation fonctionnelle Implantation en ilots Implantation en ligne de production Conditions d'étude d'implantation Choix d'une implantation Selon type d'entreprise et type de production Démarche de choix 	

	Sous compétences		Savoir théoriques nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.3	Etudier le poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Créer une ambiance et condition de travail(Climatisation, éclairage et sécuritéetc.) 	Analyse de travail au poste Description du poste de travail Fiche de consignes au poste Feuille d'analyse de l'opération Principes et règles d'économie des mouvements Les déplacements Etude des gestes Principes d'utilisation des machines et outillages Combinaison de deux ou plusieurs outils Adaptation des outils à l'usage et à l'effort demandés Principes de dispositions du poste de travail Positionnement des matériaux, outils et dispositifs de commande Moyen sutilisés au poste Posture de travail Moyen de manutention Conditions de travail Eclairage Bruits Ambiance de travail Sécurité au poste de travail Sécurité au poste de travailetc.

GESTION DE LA QUALITE

MODULE : 15 Participer au contrôle de qualité de la matière première à la réception

Durée de la formation

Théorie 16 h

	Sauc commétones		Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.1	Identifier et classer les défauts de la matière première	 Elaborer les fiches techniques Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 	 Lecture et interprétation des fiches techniques Etude des normes de qualités Etude de l'échantillonnages Différents défauts et impuretés de la matière première Classification des défauts de la matière première Enregistrement des défauts 	Rappel classification des fibres textiles
15.2	Participer à l'Utilisation du matériel de contrôle	 Identifier le matériel de contrôle Appliquer le mode opératoire Entretenir le matériel de contrôle 	 Matériels de contrôle Microscope biologique Psychromètre à aspiration Thermomètre Différents balances Mode opératoire de chaque matériel Entretien des appareils 	
15.3	Participer au Contrôle du produit fini	 Identifier les différentes méthodes qualité Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et de contrôle Rédiger un rapport de contrôle 	 Contrôle les caractéristiques physico-chimique de la matière première Contrôle des paramètres de conservation (température et humidité) Rédaction d'un rapport de contrôle 	

MODULE : 16 Participer au contrôle de qualité du produit aux différentes étapes de la filature

Durée de la formation

Théorie 16 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriqu	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
16.1	Identifier et classer les défauts du produit semi-fini	 Elaborer les fiches techniques Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 	 Lecture et interprétation des fiches techniques Etude des normes de qualités Etude de l'échantillonnages Différents défauts du produit semi-fini Classification des défauts Enregistrement des défauts 	 Définitions fondamentales des différents états de la matière dans le processus de filature Du lot de matière textile Echantillon du laboratoire Echantillon réduit Du ruban à essais Du ruban final
16.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle du produit semi-fini		 Matériels de contrôle Balance Dévidoir La chaine Uster Mode opératoire de chaque appareil Entretien de matériel 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres	
16.3	Participer au contrôle du produit fini	 Identifier les différentes méthodes qualité Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et de contrôle Rédiger un rapport de contrôle 	 Matériels de contrôle Torsiomètre Dynamomètre Abrasimètreetc. Procédés aux essais et de contrôle Vérification de conformité des résultats aux : Normes Fiches techniqueetc. Rédaction d'un rapport de contrôle 	

MODULE : 17 Participer au contrôle de qualité du produit aux différentes étapes du tissage

Durée de la formation

Théorie 16 h

	Saus compétances	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques nécessaires	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.1	Identifier et classer les défauts du produit semi-fini	 Elaborer les fiches techniques Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 	 Lecture et interprétation des fiches techniques Etude des normes de qualités Etude de l'échantillonnages Différents défauts du produit semi-fini Défauts d'ourdissage Défauts d'encollage	
17.2	Effectuer les modes de contrôle appropries au produit semi-fini	 Identifier les différents modes de contrôle Choisir le mode de contrôle Appliquer le mode opératoire 	 Les différents modes de contrôle Mode opératoire de chaque contrôle 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
17.3	Participer au contrôle du produit fini	 Identifier les différentes méthodes de contrôle de qualité Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais de contrôle Rédiger un rapport de contrôle 	 Contrôle de qualité du tissu écru Contrôle visuels Contrôle des paramètres des tissus écrus : densité, le poids ,Résistanceetc. Elimination des défauts Rédaction d'un rapport de contrôle 	

MODULE : 18 Participer au contrôle de qualité du produit aux différentes étapes du finissage

Durée de la formation

Théorie 26 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
18.1	Identifier et classer les défauts du produit semi-fini	 Elaborer les fiches techniques Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 	 Lecture et interprétation des fiches techniques Etude des normes de qualités Etude de l'échantillonnages Différents défauts du produit semi-fini Classification des défauts Enregistrement des défauts 	
18.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle		 Matériels au laboratoire Mode opératoire de chaque appareil Entretien de matériel 	
18.3	Participer au contrôle du produit fini	 Identifier les différentes méthodes de contrôle de qualité Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et de contrôle Rédiger un rapport de contrôle 	 Contrôle à la réception(métrage, laize, fils coupés, etc) Contrôle des paramètres technologiques Contrôle visuel de la qualité après l'impression et la teinture Contrôle des défauts de teinture Qui apparaissent après séchage Contrôle au niveau de pliage Classement des tissus d'après le choix Rédaction d'un rapport de contrôle 	

CHAMP D'ACTIVITE 05

GESTION DE LA PRODUCTION

MODULE : 19 Optimiser la productivité

Durée de la formation

Théorie 30 h

	Sous compétances		Savoir théoriques néo	cessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
19.1	Etudier et simplifier un circuit de fabrication	 Analyser la structure et le fonctionnement De l'entreprise de textiles Analyser et exploiter un dossier technique Appliquer les règles d'organisation et de simplification de travail Corriger et améliorer les méthodes de travail 	 Types d'entreprise de textiles Identification des différentes fonctions de l'entreprise Organigramme interne de l'entreprise Etude du dossier technique Dossier technique fibres (Caractéristiques de l'article) Dossier technique fils (Caractéristiques de l'article) Dossier techniques tissus écru (Caractéristiques de l'article) Dossier techniques tissu fini (Caractéristiques de l'article) Etude des consignes de qualité et de fabrication Simplification du travail Etapes de la simplification Symboles analytiques utilisés Analyse de travail au poste Principes et règles d'ergonomie au poste Secteurs clés concernés par la simplification	

	Saus sammátanasa		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
			Etude de travail Etude critique du produit Etude des rendements	
19.2	Rationaliser les temps de fabrication	 Etudier et gérer les en cours Mesurer les temps de fabrication Analyser les composants d'un coût pour un produit Organiser les ateliers 	 Mesurer des temps de fabrication Buts Opérations Choix des moyens de manutention utilisés de poste au poste Catalogue des temps Détermination des encours Analyse des couts du produit Les temps Mesure d'accoutumance Stabilisation Gestuelle Matérielle Mode opératoire Fabrication Organisation des ateliers Qualification Division de travail Implantation Ambiance 	

MODULE : 20 Participer à la gestion des stocks

Durée de la formation

Théorie 30 h

	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
20.1	Participer au classement, à l'organisation des stocks Participer aux opérations d'inventaire	 Etablir les représentation graphiques des classes Classer les articles selon les sorties Classer les articles selon leur valeurs Utiliser les tableurs Appliquer l'inventaire théorique Appliquer l'inventaire physique Calculer les écarts Etablir le rapprochement Rédiger le rapport d'inventaire 	 Niveau de stocks Stocks moyens Stocks maximum Stocks de sécurité Types de stocks Stocks matières premières Stocks produits en cours Stocks produits finis L'inventaire - Définition - Objectifs Types d'inventaire - Inventaire périodique - Inventaire annuel Les étapes de l'inventaire théorique - Calculer les écarts - Etablir le rapprochement 	professionnelle
			Rédiger le rapport d'inventaireL'inventaire physique	

FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE : 21 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation

Théorie 24 h

Pratique 16 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	。 Sous compétences professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
21.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes	 Identifier les différentes organisations de l'entreprise : Types d'entreprise Structures hiérarchiques Structures fonctionnelles Identifier les fonctions essentielles : La fonction gestion et ses tâches essentielles La fonction financière et ses tâches principales La fonction production La fonction commerciale 	 Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements) Bilan financier, rendement Règlement intérieur d'une entreprise 	
21.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	 Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement 	 Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service 	

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théoriques nécessaires					
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres				
21.3	Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale	 Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion 	 Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client Expliquer les avantages des produits novateurs Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion 					
21.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	 Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet 	 Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet 					
21.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	 Définir les différents composants S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage 	 Présenter les différents modèles d'outils de gestion : Fiche d'inventaire Bon d'entrée Bon de sortie Bon de commande Bon de livraison Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement 					

MODULE : 22 S'initier sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 15 h

	Sous compétences		Savoir faire théoriques nécessaires					
N°	professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle				
22.1	Elaborer un curriculum vide (CV)	 S'informer sur les avantages d'un CV bien élaborer et de son utilisation Identifier la structure et le rôle d'un curriculum vitae (CV) Décrire les composantes avec précision : identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualité personnelle,etc. 	 Modèle de rédaction d'un curriculum vitae Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV 					
22.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	 Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : référence de formation, expérience, présentation, age,etc. Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement 	 Modèle de rédaction de la demande d'emploi Appliquer les techniques de communication 					

	Sous compétences		Savoir faire théoric	ques nécessaires				
N°	professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle				
22.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	 Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher les informations sur : l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice 	Applications des simulations					
22.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	 Connaître les structures du service public chargé Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher des informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifié Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état 	 présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et mission (ANEM-ALEM- la commune,etc.) information sur le tissu économique de la région et de la localité présentation du dispositif d'aide en emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ-ANJEMetc. 					

MODULE : 23 Appliquer la méthodologie d'élaboration de projet de fin de formation

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 12 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
22.4	Choisir un thème pour le mémoire de fin de formation	S'initier aux travaux de recherche et mémoire de fin de formation	 Mémoire, définition, participants, méthode de recherche, recherche de la documentation 	
23.1		Choisir un thème de mémoire de fin de formation en adéquation avec les compétences acquises	 Listing d'entreprise, critère de validation du thème, cahier des charges 	
		 Déterminer la problématique et les objectifs du mémoire de fin de formation Etablir un plan de travail 	Construction d'une problématique, dégagement des objectifs	
		Déterminer le temps de la réalisation du travail -	Plan, idées principales et secondaires, acheminement logique	
			Délais, planning, calendrier des échéances	

N°	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir/	Savoirs théorique	es nécessaires
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/ à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
23.2	Identifier les normes conformes de la structure du mémoire de fin de formation	 Concevoir une page de garde Rédiger des dédicaces et des remerciements Rédiger un sommaire Introduire le sujet du mémoire de fin de formation Présenter l'entreprise d'accueil Développer le thème sur le plan théorique et le plan pratique Rédiger une conclusion du mémoire de fin de formation Formuler des suggestions Etablir une bibliographie selon les normes Organiser les différentes références 	 Entête, thème, logos, titre, présentation Dédicace, remerciements Sommaire, table des matières, organisation, numérotation (alphanumérique et emboitée) Présentation et introduction au thème Présentation, historique, organigramme, champ d'études, équipements, travaux et clients de référence Partie théorique, partie pratique, structure, développement Conclusion, résultat, prolongement des idées Suggestions et perspectives de recherche Références bibliographiques d'un ouvrage, article, thèse ou mémoire, sitographie ou web graphie Numérotation et classement des 	
			annexes, les index, les glossaires et le lexique, résumé	

	Sous compétences		Savoir faire théoriques nécessaires						
N°	professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle					
23.3	Identifier la méthodologie de rédaction du mémoire de fin de formation	 Identifier avec exactitude la méthodologie de rédaction d'un mémoire de fin de formation Identifier avec exactitude des erreurs à ne pas commettre dans la rédaction d'un mémoire de fin de formation 	 Les règles à respecter : la longueur maximum, la police souhaitée, taille de la police, l'interligne, justification des paragraphes, marges, notes de bas de page, papier, numérotation L'unité du thème, les références, relecture, confidentialité, plagiat 						
23.4	Présenter une soutenance	 Préparer le speech de la soutenance Présenter le travail lors de la soutenance 	 Sélection des contenus, organisation d'une diapositive préparation du discours, Gestion du temps, comportement, présentation des diapos et supports visuels 						

4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

TECHNOLOGIE ET PROCESSUS DE PRODUCTION

MODULE : 7 Participer et assister à la préparation du fil

Durée de formation

Heures 160 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	professionnelles à Activités professionnelles à exécuter acquérir	Mise en œuvre o et plan de forma (1)	Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquerir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
7.1	Assister à la conduite des machines	 Diriger la mise en marche les machines de la transformation des matières premières: Chargeuse mélangeuses(brise balles) Ouvreuses Batteurs Carde Diriger la mise en marche les machines de la préparation du fil Banc Etirage Banc à broches Réunisseuse Peigneuse 								
7.2	Participer à l'Alimentation des machines en matière première	 Alimenter brise balles Alimenter les cardes Alimenter le Banc Etirage, Banc à Broches, réunisseuse et peigneuse en matière première 								

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	rofessionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
7.3	Surveiller le processus du travail	 Procéder au rattachement en cas de rupture(ruban ou mèche cassée) Détecter les anomalies et corriger 										

Durée de formation

Heures 240 h

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	onnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre e et plan de forma (1	Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
8.1	Assister à la conduite des machines du filage	 Procéder aux opérations de démarrage et d'arrêt des machines de filage : Filature classique Filature open End Utiliser les boutons et reconnaître leur rôle Appliquer les règles de sécurité 								
8.2	Assister à l'Alimentation des machines	 Procéder à l'alimentation en pots pleins Procéder au changement des bobines de mèches épuisées Effectuer l'opération de rattache en cas de changement de bobines épuisées Appliquer les règles d'hygiènes et de sécurité 								

N°	Sous Compétences professionnelles à		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquerir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
8.3	Surveiller et s'assurer du bon déroulement du processus	 Contrôler l'ensemble des broches Procéder au déblocage de : Broches, changeur de bobines, chariot rattacheur etc Détecter les anomalies et corriger Appliquer les règles d'hygiènes et de sécurité 										

Durée de formation

Heures 310 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de forma (1)	Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	Assister à la préparation de la matière au tissage	 Préparer le cannetière Préparer l'ourdissage Préparer le réunissage Préparer l'encollage pour le fil simple Préparer le rentrage et ou le nouage 								
9.2	Participer au tissage	 Utiliser le métier à tisser Utiliser les principaux mécanismes du métier à tisser 								
9.3	Surveiller le processus de fabrication	 Vérifier l'état des machines Suivre le déroulement de la production Détecter les défauts sur les produits tissés Appliquer les règles de sécurité 								
9.4	Détecter les dysfonctionnements et les défauts	 Détecter les dysfonctionnements Détecter les défauts 								

Participer et assister aux traitements du tissu écru

Durée de formation

Heures 320h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre e et plan de forma (1						renti p sage (
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
10.1	Participer à la réalisation d' un lavage	Préparer le bainEffectuer le lavage								
		Effectuer le rinçageEffectuer le séchage								
10.2	Participer à la réalisation du blanchiment	 Préparer le bain Réaliser un blanchiment 								
10.3	Participer à la réalisation de la teinture	 Régler les paramètres des machines (T°,vitesse) Préparer le bain Appliquer la teinture Fixer les colorants Réaliser un lavage Réaliser le séchage 								

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre et plan de forma (1				ion de d'app			
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
10.4	Participer à la réalisation de l'impression	 Régler les paramètres des machines Préparer la pâte Effectuer l'impression Par gravure Par sérigraphie Fixer les colorants Réaliser un lavage 								
10.5	Participer à la réalisation de l'apprêtage	 Réaliser le séchage Utiliser le matériel et les moyens de protection Préparer la recette Régler les différents paramètres Effectuer l'apprêtage physique Effectuer l'apprêtage chimique 								

MODULE : 11 Organiser les moyens de production dans l'atelier de préparation de la matière première

Durée de formation

Heures 310 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de forma (1)						renti p sage (
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	Utiliser les moyens de production	 Utiliser les machines d'ouvraison battage Utiliser les machines de cardage 								
11.2	Participer à l'Implantation des moyens de production	 Déterminer la surface nécessaire pour l'implantation Appliquer l'implantation pratique 								
11.3	Etudier et simplifier le poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Créer une ambiance de travail(Climatisation, éclairage et sécurité) 								

Durée de formation

Heures 320 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de format (1)					e l'apprenti par le prentissage (2)				
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
12.1	Utiliser les équipements de la filature	 Utiliser les machines de préparation de fil Utiliser les machines de fabrication de fil 										
12.2	Participer à l'Implantation de l'équipement de la filature	 Déterminer la surface nécessaire pour l'implantation Appliquer l'implantation pratique 										
12.3	Etudier le poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Créer une ambiance de travail (Climatisation, éclairage et sécurité) 										

Organiser les moyens de production dans l'atelier de tissage

Durée de formation

Heures 320 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de forma (1)					n de l'apprenti par le apprentissage (2)					
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6			
13.1	Utiliser les équipements de tissage	 Utiliser les machines de préparation au tissage Utiliser les machines de tissage 											
13.2	Participer à l'Implantation de l'équipement de tissage	 Déterminer la surface nécessaire pour l'implantation Appliquer l'implantation pratique 											
13.3	Etudier le poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Créer une ambiance de travail(Climatisation, éclairage et sécurité) 											

Durée de formation

Heures 320h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de format (1)			Appréciation de l'apprenti par maître d'apprentissage (2)				
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	Utiliser les équipements de finissage	 Utiliser le matériel de préparation à l'ennoblissement Utiliser le matériel d'ennoblissement 								
14.2	Participer à l'Implantation des équipements de finissage	 Déterminer la surface nécessaire pour l'implantation Appliquer l'implantation pratique 								
14.3	Etudier le poste de travail	 Analyser un poste de travail Agencer les postes de travail Créer une ambiance de travail(Climatisation, éclairage et sécurité) 								

GESTION DE LA QUALITE

MODULE : 15 Participer au contrôle de qualité de la matière première à la réception

Durée de formation Heures 120 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	r (1)						renti p sage (
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.1	Classer les défauts de la matière première	 Elaborer les fiches techniques Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 								
15.2	Participer à l'Utilisation du matériel de contrôle	 Utiliser le matériel de contrôle Appliquer le mode opératoire Entretenir le matériel de contrôle 								
15.3	Participer au Contrôle du produit fini	 Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et de contrôle Rédiger un rapport de contrôle 								

Participer au contrôle de qualité du produit aux différentes étapes de la filature

Durée de formation

Heures 130 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre et plan de forma (1						prenti par le ssage (2)			
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
16.1	Classer les défauts du produit semi-fini	 Elaborer les fiches techniques Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 										
16.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle	 Utiliser le matériel de contrôle Appliquer le mode opératoire Entretenir le matériel 										
16.3	Participer au contrôle du produit fini	 Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et de contrôle Rédiger un rapport de contrôle 										

MODULE : 17 Participer au contrôle de qualité du produit aux différentes étapes du tissage

Durée de formation

Heures 130 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre det plan de forma						renti p sage (
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
17.1	Classer les défauts du produit semi-fini	 Elaborer les fiches techniques Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 								
17.2	Effectuer les modes de contrôle appropries au produit semi-fini	 Utiliser les différents modes de contrôle Appliquer le mode opératoire 								
17.3	Participer au contrôle du produit fini	 Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et de contrôle Rédiger un rapport de contrôle 								

Durée de formation

Heures 160 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1) Appréciation de l'apprentimaître d'apprentissage							
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
18.1	Classer les défauts du <i>produit semi-fini</i>	 Elaborer les fiches techniques Exploiter les normes de qualité Classer et analyser les défauts Enregistrer les défauts 								
18.2	Participer à l'utilisation du matériel de contrôle	 Utiliser le matériel de contrôle Appliquer le mode opératoire Entretenir le matériel 								
18.3	Participer au contrôle du produit fini	 Réaliser un diagnostic qualité Appliquer les normes de qualité Procéder à des essais et de contrôle Rédiger un rapport de contrôle 								

DE LA PRODUCTION

MODULE: 19

optimiser la productivité

Durée de formation

Heures 240 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre det plan de format						renti p sage (
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
19.1	Etudier et simplifier un circuit de fabrication	 Analyser la structure et le fonctionnement De l'entreprise de textiles Analyser et exploiter un dossier technique Appliquer les règles d'organisation et de simplification de travail Corriger et améliorer les méthodes de travail 								
19.2	Rationaliser les temps de fabrication	 Etudier et gérer les encours Mesurer les temps de fabrication Analyser les composants d'un coût pour un produit Organiser les ateliers 								

Participer à la gestion des stocks

Durée de formation

Heures 160 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de format (1)			réciati aître (
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
20.1	Participer au classement à l'organisation des stocks	 Etablir les représentation graphiques des classes Classer les articles selon les sorties Classer les articles selon leur valeurs Utiliser les tableurs 								
20.2	Participer aux opérations d'inventaire	 Appliquer l'inventaire théorique Appliquer l'inventaire physique Calculer les écarts Etablir le rapprochement Rédiger le rapport d'inventaire 								

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 - 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 - 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences. Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 - 0

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation								
Indicateurs Critères	1	2	3	4	5	6		
	moins de de 20 – 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0		
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt		
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative		
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène		
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel		
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents		

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences :

5.1 Organisation pédagogique de la formation :

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2 Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation :

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1- Organisation des rentrées en formation par apprentissage :

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3^{ème} rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2- Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) :

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3- Formation de base au niveau de l'EFP :

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4- Formation complémentaire :

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3 Formation au sein de l'entreprise formatrice :

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4 Suivi et évaluation des compétences :

5.4.1- Organisation du suivi de l'apprenti :

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite* ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques :

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la grille de notation et d'évaluation donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage :

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen :

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- · Reçus avec ou sans mention;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.